



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal d'Installation

Séance du jeudi 18 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 12 juin 2020

Secrétaire de séance : *Monsieur Clément VERRAEST*

L'An deux mil vingt, le dix-huit juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (33) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Denis FONTAINE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Marc DUFOUR, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Sandra VANELSLANDE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS, Monsieur Clément VERRAEST.

Excusé(s) ou Absent(s) : (0)

12 – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES EHPAD « LA FLEUR DE L'ÂGE » – DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapport de Mme le Maire

Vu en commission générale le lundi 8 juin 2020.

- Vu le code de l'action sociale et de la famille et notamment ses articles L 315-10 et l'article R 315-6.
- Considérant les dispositions de l'article R 315-6 du code susvisé relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux relevant d'une seule commune et prévoyant que le conseil d'administration comprend douze membres dont trois représentants de la collectivité territoriale de rattachement dont le maire.
- Considérant dès lors et suite du renouvellement du Conseil Municipal, la nécessité de désigner au Conseil d'Administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « la Fleur de l'Âge », trois représentants de la collectivité d'origine dont le maire qui en assure la présidence.

Il est proposé au conseil municipal de désigner les 2 représentants qui accompagneront le maire au sein du conseil d'administration de l'établissement « La Fleur de l'âge » :

- Monsieur Philippe SIX
- Madame Lilliane DENYS

➤ **Ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Marie TONNERRE-DESMET



Marie Tonnerre-Desmet
Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne
de Lille

